

# Les trottinettes et vélos électriques : une offre de services de mobilité proposée à Magny-les-Hameaux

Dans le cadre du développement des circulations douces à Magny-les-Hameaux et sur l'ensemble de SQY, un mode de déplacement durable avec une empreinte carbone la plus neutre possible, est déployée.



Un **réseau de trottinettes et vélos électriques en libre service** avec des stations maillant le territoire pour la prise en charge/dépose des engins, soit environ 300 emplacements de stationnement, est proposé sur l'ensemble des 12 communes de l'agglomération depuis le vendredi 7 mai 2021.

A Magny-les-Hameaux ce ne sont **pas moins de 17 stations** qui sont réparties sur l'ensemble du territoire communal afin de faciliter les déplacements inter-quartiers et inter-hameaux pour éviter l'usage de la voiture. (CF *Carte des stations de trottinettes sur l'ensemble de l'agglomération de SQY ci-dessous*).





Plus d'informations sur [sqy.fr/trottinettes](http://sqy.fr/trottinettes)



Plus d'informations sur [sqy.fr/trottinettes](http://sqy.fr/trottinettes)



Plus d'informations sur [sqy.fr/trottinettes](http://sqy.fr/trottinettes)



Plus d'informations sur [sqy.fr/trottinettes](http://sqy.fr/trottinettes)

## Infos pratiques

RAPPEL : La circulation à trottinette s'insérant dans la circulation générale, **les règles du code de la route s'appliquent** afin d'assurer une bonne cohabitation entre tous les modes de déplacements (interdiction de circuler sur les trottoirs, etc...).

Que ce soit matin ou soir, restez visibles sur la route. Assurez-vous d'être bien éclairés en trottinette ou à vélo pour votre sécurité et celle des autres.

Attention, les utilisateurs de trottinettes doivent circuler sur la route ou sur les pistes cyclables mais à vitesses modérée et non sur les trottoirs.

L'usage du service de trottinettes à SQY s'accompagne également de règles telles que **l'interdiction de stationner sur les trottoirs en dehors des stations prévues à cet effet**. Là encore, ces règles de bon sens visent à assurer à chacun un confort optimal dans ses déplacements au sein du territoire.

## Service payant

Documents

[21-024-PM stationnement trottinettes électriques](#)

[Les principales règles d'utilisation de la trottinette & le stationnement](#)

Liens utiles

[Carte des stations de trottinettes sur l'ensemble de l'agglomération de SQY](#)

[Un service de trottinettes électriques en libre-service à SQY](#)

[Téléchargez l'application android](#)

[Téléchargez l'application IOS](#)

[Toutes les infos de SQY sur le déploiement des trottinettes](#)

[Formation gratuite proposée en ligne pour apprendre à utiliser la trottinette](#)

Contact

**Les personnes (usagers ou non du service de TIER) pourront signaler tout problème lié à une trottinette**

- par mail : [sgy@tier.app](mailto:sgy@tier.app)
- par téléphone : 01 86 76 72 83